

SOINS À DOMICILE

En début de décembre 2012, le ministre Réjean Hébert a présenté la répartition des 110 millions de dollars supplémentaires consacrés en 2013-2014 aux soins à domicile. La plus grande partie de cette somme, soit 78,9 millions de dollars, permettra aux établissements du réseau, et en particulier aux centres de santé et de services sociaux, d'offrir davantage de services professionnels, de soutien et d'assistance, directement ou en collaboration avec les partenaires. Tout cela permettra de répondre encore mieux aux besoins des personnes âgées, tout en donnant un répit aux aidants naturels et en diminuant la pression sur les CHSLD.

À ce montant s'ajoute une somme de 10 millions de dollars, qui permettra de consolider le soutien accordé aux organismes communautaires qui offrent des services aux personnes âgées et à leurs proches. De plus, il sera possible de bonifier le programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique fournis par les entreprises d'économie sociale, grâce à l'ajout de 5 millions de dollars supplémentaires. Plusieurs autres mesures sont prévues dans le contexte de ce rehaussement budgétaire. Ainsi, 8 millions de dollars sont alloués pour assurer l'intégration, la coordination et la continuité des services aux personnes âgées et à leurs proches. De plus, une somme de 5 millions de dollars est investie pour la mise en œuvre des mesures d'évaluation et de traitement pour les personnes ayant des déficits cognitifs liés au vieillissement. Finalement, 3,1 millions de dollars serviront à soutenir les mesures à l'égard de la certification des résidences privées pour personnes âgées.

Le gouvernement est engagé dans une démarche d'élaboration d'une politique nationale de soutien à l'autonomie, ainsi qu'à l'établissement d'un régime d'assurance autonomie, deux éléments indissociables d'une stratégie efficace et viable dans ce champ d'activité. Des développements majeurs sont d'ailleurs prévus à cet égard en 2013.

Source : communiqué du ministre 6 déc. 2012

LA POPOTE DE THETFORD SE RELOCALISE ET AUGMENTE SES SERVICES

Grâce à un soutien financier de près de 24 000 \$ du gouvernement fédéral via le Programme «Nouveaux Horizons pour les aînés», l'Association de l'action volontaire Appalaches (AAVA), a pu relocaliser la Popote dans un local plus grand et plus fonctionnel au Centre Émilienne-Gourdes et se doter de nouveaux équipements. L'inauguration officielle du nouveau local de la Popote roulante s'est déroulée le 20 décembre dernier en présence du ministre de l'Industrie et ministre d'État (Agriculture) et député de Mégantic-L'Érable, l'honorable Christian Paradis, des membres du conseil d'administration de l'organisme, du directeur général, d'employés, de bénévoles et de partenaires.

Le programme fédéral s'inscrit dans une perspective de développement afin de rendre ce service accessible à une plus large clientèle. Dans la réalisation de cet objectif, la direction de l'AAVA a investi des efforts qui ont permis l'accueil de 49 nouveaux clients.

Source : Le Courrier de Frontenac, Gabriel St-Hilaire, journaliste

JANVIER : MOIS DE LA SENSIBILISATION À L'ALZHEIMER

Source : Protégez-vous 2012 – À partir d'une entrevue de Catherine Meilleur avec le Dr Judes Poirier

Quelque 500 000 Canadiens, dont environ 120 000 Québécois, souffrent d'Alzheimer ou d'une forme de démence apparentée. Cette maladie se caractérise par une destruction irréversible de cellules nerveuses vitales du cerveau. Elle se manifeste par une perte de mémoire, une altération du jugement, ainsi qu'un déclin des capacités à raisonner et à communiquer.

Des percées encourageantes

Au cours des dernières années, des avancées sur le plan de la génétique ont permis de mieux comprendre cette maladie. «On savait qu'il existait deux formes d'Alzheimer: la forme héréditaire, qui se déclenche généralement avant 50 ans et qui ne touche que quelques familles au Québec, et la forme commune, associée à l'âge, qui atteint les gens de 65 ans et plus», explique Judes Poirier.

En 1993, le Dr Poirier et son équipe ont mis en lumière le facteur de risque génétique le plus important jamais découvert pour la forme commune de l'Alzheimer, qui explique de 50 à 60 % du risque héréditaire. «Depuis, à l'aide de techniques d'analyse sophistiquées de l'ensemble du génome humain, on a identifié une demi-douzaine de nouveaux gènes en cause.»

Changer ses habitudes pour mieux prévenir

Autre percée majeure: on sait désormais que le style de vie exerce une influence dans le déclenchement de la maladie. «Les facteurs de risques associés aux maladies cardiovasculaires, tels le diabète, un taux de cholestérol élevé dans la quarantaine ou la cinquantaine et une hypertension non contrôlée, constituent des facteurs de risque de la maladie d'Alzheimer», précise le scientifique.

Ces facteurs ne peuvent cependant être à eux seuls responsables la maladie. «Dans 95 % des cas, c'est la combinaison de modifications génétiques transmises par les parents et d'anomalies liées au style de vie qui, amalgamées, déclenche la maladie.»

Mais on parle maintenant de prévention de la forme commune de la maladie d'Alzheimer. «Si on contrôle le cholestérol, le diabète et l'hypertension, on contrôle jusqu'à un certain point la maladie d'Alzheimer», affirme Judes Poirier. Et attention, car dans bien des cas, «le seul moyen de savoir si on est hypertendu, c'est de faire prendre sa pression artérielle, parce qu'on n'a aucun symptôme.»

Consultez rapidement

Même si cette maladie est irréversible, un diagnostic précoce peut avoir un impact sur l'évolution de sa forme commune. «Les médicaments dont on dispose aujourd'hui, soit les stimulateurs de mémoire, fonctionnent beaucoup mieux en tout début de maladie, puisqu'ils forcent le cerveau à une gymnastique cérébrale plus intense qui ralentit la perte des cellules et permet de garder la mémoire en meilleure santé pendant une plus longue période», indique le Dr Poirier.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.alzheimer.ca ou consultez également le site de notre région www.alzheimerchap.qc.ca ou par courriel sachap@globetrotter.net.

MAURICE FAUCHER HONORÉ À NOUVEAU

Monsieur Maurice Faucher de Joly dans la MRC de Lotbinière vient de recevoir la médaille du jubilé de la reine, une autre façon de souligner ses nombreuses heures de bénévolat. La Médaille du jubilé de la reine est remise à un citoyen canadien qui a apporté une contribution importante à un milieu ou une collectivité. Il a reçu précédemment en 2012 la médaille du lieutenant-gouverneur.

Les implications de Maurice Faucher sont très nombreuses. Il siège en autres à la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches. Il a œuvré au sein des conseils d'administration du Centre local des services communautaires et du Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et travaillé à la fusion de ces deux organismes. Il siège au CA du Centre de réadaptation en dépendance de Chaudière-Appalaches et agit à titre de responsable à la Fédération de l'Âge d'or du Québec (FADOQ). Il a été Grand Chevalier chez les Chevalier de Colomb pendant 4 ans et maire de Joly pendant 10ans.



Sur la photo on reconnaît de gauche à droite, le député Jacques Gourdes, Maurice Faucher et Bernard Fortier, maire de Joly.

Calendrier

DATE	ÉVÉNEMENT	ORGANISME ET PERSONNE RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
Janvier 2013	MOIS DE SENSIBILISATION À LA MALADIE D'ALZHEIMER		
24 jan. 2013	CONSEIL D'ADMINISTRATION LÉVIS, Maison des aînés, 10 rue Giguère	TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES Maurice Boulet, président	418 335-2533
3-9 fév. 2012	SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DU SUICIDE		

CONSULTEZ notre site Internet www.aineschaudiereappalaches.com
et celui de la Conférence des Tables au www.conferecedestables.org

Bonne et heureuse année 2013!

Pour demander de recevoir ce bulletin ou pour nous communiquer des INFORMATIONS, envoyer un message à [Maurice Grégoire](mailto:bretongregoire@cqocable.ca), responsable des communications, Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches bretongregoire@cqocable.ca
Maurice Grégoire, 721, 11^e avenue Thetford Mines G6G 1Y3. Téléphone (418) 338-1078.